

On prétendra, toutefois, que si la machine remplace l'homme, celui-ci chômera. Voilà ce dont le gouvernement devrait s'occuper. Le ministre des Postes connaît les solutions. On m'accuse de toujours ramener les problèmes aux questions monétaires. Ne s'agit-il pas ici d'une question monétaire?

Je me souviens que le ministre des Postes actuel, en 1963, faisait une série de sermons dans la province de Québec pour dire que les créditistes étaient des êtres dangereux et que leur solution était simpliste. Selon lui, le seul parti politique qui avait une politique d'envergure était le Nouveau parti démocratique. Le ministre des Postes a dit ces choses à Chicoutimi. C'est à ce moment-là que je l'avais qualifié de requin de la finance.

Le ministre des Postes, maintenant membre du cabinet, a-t-il changé d'opinion à propos des socialistes du CCF ou du NDP? Il disait ces choses en 1963 parce que la solution créditiste était trop simpliste, tandis que seuls les socialistes, selon lui, avaient la solution.

**Une voix:** C'est un mythe.

**M. Caouette:** Un mythe? Le ministre a laissé de côté le mythe, car il est en train de se faire dévorer par les mites.

Pourquoi? Parce qu'on n'a pas de solution. Quelle solution propose le ministre? Il n'en propose pas non pas parce qu'il n'est pas bon diable ou charmant, mais parce qu'il est en proie à un dilemme, savoir supprimer les services, augmenter les tarifs. On «joue» là-dedans depuis que le ministre a assumé ses fonctions. Un autre n'aurait pas fait mieux que lui dans le contexte actuel. Non! Seulement, on ne veut justement pas sortir du contexte; en fait, on y meurt!

Qu'est-ce que nous disons, nous? C'est que l'automatisation ou l'utilisation de la machine—au cas où les journalistes ne comprendraient pas ce que c'est que l'automatisation ou l'utilisation de la machine—ne doit pas «punir» les hommes, mais les remplacer, car on doit mettre la machine au service de l'homme. Mais dans la mesure où la machine remplace les hommes, je dis, moi, que le gouvernement est obligé de verser un dividende national aux hommes ainsi remplacés, qu'on l'appelle salaire annuel garanti, ou tout ce que l'on voudra, mais que l'on assure un revenu en rapport avec les produits ou services assurés par la machine et par le progrès.

Alors, les chefs syndicalistes cesseront de crier: Le plein emploi, le plein emploi, le plein emploi, alors que plus nous crions au plein emploi, moins il y a d'emplois disponibles. Il suffit de considérer l'augmentation du

[M. Caouette.]

taux de chômeurs au Canada. Même si nous avons au Québec un premier ministre qui crie: 100,000 emplois, 100,000 emplois, 100,000 emplois, à Ottawa, nous entendons les ministres dire: Pas d'emplois, pas d'emplois, pas d'emplois! Le premier ministre du Québec prétend créer 100,000 emplois.

Je vois le ministre rire. Le ministre sait que j'ai raison. La solution créditiste n'est pas un mythe. Il est possible de l'appliquer, sans pour cela tout chambarder. Le postier remplacé par la machine se plaindra qu'il perd son salaire, mais s'il a la certitude de bénéficier d'un revenu suffisant ou d'un revenu correspondant à la production faite ou au service fourni grâce à l'utilisation de l'automatisation, le problème n'existerait pas et la grève qui se prépare n'aurait pas lieu. Je souhaite qu'elle ne soit pas déclenchée, car de 50 à 55 p. 100 seulement des ouvriers ont voté en faveur de la grève, ce qui signifie clairement que les chefs syndicaux n'ont pas obtenu de majorité et que le peuple du Canada est nettement contre la grève. Toutefois, le peuple du Canada désire que le gouvernement présente une solution pour garantir aux ouvriers un niveau de vie convenable.

J'invite l'honorable ministre des Postes à examiner la solution créditiste, ainsi que la possibilité de l'appliquer au moins partiellement, comme mes collègues du Ralliement créditiste l'ont suggéré à la Chambre.

Monsieur l'Orateur, m'a-t-on rappelé à l'ordre?

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** Je regrette d'interrompre l'honorable député de Témiscamingue (M. Caouette), mais son temps de parole est écoulé. La Chambre consent-elle à ce que l'honorable député de Témiscamingue termine son discours?

**Des voix:** D'accord.

**M. Caouette:** Monsieur l'Orateur, je remercie mes collègues de cette courtoisie à mon endroit et je n'en abuserai pas, car j'étais à terminer mes observations.

J'appelle l'attention de l'honorable ministre des Postes sur le problème des postes. Je sais qu'il tient à ce que le conflit soit réglé. Étant donné la conjoncture économique, je suis convaincu que le conflit, même s'il était réglé, ne fera pas disparaître le problème. Une fois le contrat signé, il ne sera en vigueur que pendant deux ans et demi et constituera une menace éventuelle de grève, parce qu'on ne change pas le contexte économique. On demeure dans une sorte d'insécurité dont les postiers ne veulent pas. Ils demandent la sécurité. Qu'on la leur accorde, peu importe à